

**PROBLEMES D'ACTUALITE DES MEDIAS****M. François HOLLANDE élu président de la République : quel programme pour les médias et le numérique ?**

M. François HOLLANDE a été élu hier président de la République, face à M. Nicolas SARKOZY, avec quelque 52% des suffrages.

Nous présentons ci-après ses principaux axes de réforme dans le domaine des médias, qu'il s'agisse de la presse écrite, de l'audiovisuel ou du numérique. Les bases ont été posées dans les "60 engagements pour la France", dans le chapitre en faveur d'une "France exemplaire" (engagement 51). Le candidat y réaffirmait sa volonté de revenir sur le processus de désignation des responsables des chaînes publiques de télévision et de radio, qui "dépendra d'une autorité indépendante et non plus du chef de l'Etat ou du gouvernement", de préserver l'indépendance de l'Agence France-Presse et de renforcer la loi sur la protection des sources. Dans son livret, le candidat socialiste a indiqué qu'il remplacerait la loi Hadopi par "une grande loi signant l'acte 2 de l'exception culturelle française, qui conciliera la défense des droits des créateurs et un accès aux œuvres par internet facilité et sécurisé". En outre, M. HOLLANDE a eu l'occasion de préciser son programme sur la Culture notamment dans deux discours : l'un prononcé à Nantes le 19 janvier dernier, et l'autre le 18 mars au Cirque d'Hiver. Enfin, les engagements du candidat ont été précisés au gré de différentes interviews que celui-ci ou des membres de son équipe de campagne ont accordées. Nous en présentons ci-dessous une synthèse.

**Pour un réexamen de l'ensemble des aides à la presse pour qu'elles soient destinées à la presse d'information politique et générale**

A l'occasion notamment de son discours au Cirque d'Hiver, M. François HOLLANDE s'est prononcé en faveur de "l'indépendance de la presse", qu'il a jugée "vitale pour notre démocratie". Selon lui, "la liberté, c'est aussi celle d'écrire et d'informer". "Je proposerai d'ouvrir, là encore, un débat sur les moyens de renforcer la presse d'information politique et générale. Ainsi, a-t-il alors dit, "l'exigence de pluralisme oblige à un réexamen de l'ensemble des aides à la presse, pour qu'elles soient destinées à la presse d'information politique et générale, si importante pour notre démocratie".

"A mes yeux, compte tenu de la crise que traverse la presse ("France Soir" et "La Tribune" en sont les dernières victimes), il est primordial de remettre totalement à plat les aides à la presse. Entendons nous bien, il ne s'agit pas de les remettre en cause, mais de mieux les cibler vers le lecteur citoyen, celui qui réfléchit, celui qui a besoin d'axes de réflexion, celui qui est "dans la cité". A cette fin, la création d'un guichet unique pourrait être envisagée. Le lecteur consommateur, celui dont l'activité de lecture prolonge souvent une activité de loisirs, devra quant à lui acquérir son magazine au juste prix", a détaillé M. HOLLANDE, interrogé par "Les Clés de la presse".

En janvier, dans une interview à "La Tribune", Mme Aurélié FILIPPETTI, chargée de la culture, des médias et de l'audiovisuel dans l'équipe du candidat PS à la présidentielle, avait déjà annoncé qu'"il (fallait) réformer les aides à la presse aujourd'hui trop dispersées, et dont un tiers va à une presse de loisirs qui n'en a pas vraiment besoin". Par ailleurs, au magazine "Stratégies" du 19 avril, M. HOLLANDE indique également que concernant l'aide au développement de la presse en ligne, dont l'attribution se fait, selon lui, "dans la plus parfaite opacité", il s'agit de favoriser "la presse d'information politique et générale".

**Distribution de la presse : avoir "une réflexion sur l'ensemble de la filière"**

L'avenir de Presstalis, et au-delà de l'ensemble de la vente de la presse au numéro, est le premier dossier dont la nouvelle majorité présidentielle doit se saisir compte tenu de l'urgence de la situation. A ce propos, estimant qu'on ne pouvait "jurer de la pérennité du système de distribution de la presse en France dans son ensemble", M. François HOLLANDE a estimé dans "Les Clés de la Presse" que ce "problème majeur" "devra être traité dans le cadre d'une réflexion sur l'ensemble de la filière". En outre, "la situation des diffuseurs, dont l'amélioration était l'un des objectifs principaux des Etats généraux, n'a jamais été aussi mauvaise. Quant au réseau des points de vente, dont on annonçait le développement, il est en régression, tant d'un point de vue quantitatif que qualitatif.

Rappelons que pour l'heure, les pouvoirs publics ont confié au médiateur du Crédit Gérard RAMEIX une mission pour aider au redressement de la messagerie (cf. "CP" du 3 avril). Celui-ci, dont la mission court jusqu'au mois de juin prochain, a finalisé un rapport d'étape. Ses premières conclusions doivent être évoquées lors d'une assemblée du Conseil supérieur des messageries de presse (CSMP) convoquée pour le 10 mai prochain (cf. infra). Enfin, pour sa part, la mission confiée à M<sup>e</sup> Laurence LESSERTOIS, qui avait été nommée mandataire ad hoc auprès de la messagerie à la demande de cette dernière par le Tribunal de commerce, dont le terme a été prolongée, court pour l'heure jusqu'au 15 mai prochain.

Au plan postal, M. HOLLANDE notait qu'"actuellement, huit magazines TV bénéficient de 53 millions d'avantage tarifaire postal, soit beaucoup plus que les 38 millions d'aide attribuées au "fonds stratégique de développement de la presse". Selon lui, "l'application stricte des augmentations tarifaires prévues par les "accords Schwartz" est une condition clé du redéploiement des aides vers les titres qui en ont vraiment besoin et contribuent à l'enjeu premier qu'est le soutien de la démocratie et du pluralisme". Il juge également que "le développement du portage constitue une priorité stratégique pour la presse française".

**Favoriser "l'éducation à la presse à l'école"**

Concernant le soutien de la lecture auprès des jeunes, M. HOLLANDE souhaite qu'un bilan soit dressé de l'opération Mon journal offert, mise en place auprès des 18-24 ans, à l'issue des Etats Généraux de la Presse Ecrite. Selon lui, il "serait opportun de viser un public plus jeune, les études ayant démontré que les habitudes de lecture de la presse se prennent bien avant 18 ans" et "il pourrait être envisagé de faire entrer la presse jeunesse éducative" dans le champ de cette mesure. "Un autre axe me tient particulièrement à coeur, c'est l'éducation à la presse à l'école. Il est important que les élèves connaissent mieux l'univers des médias et comprennent ses enjeux culturels et démocratiques".

**Concentration : pour un durcissement des dispositifs anticoncentration**

A "Stratégies", M. HOLLANDE déclare qu'en matière de concentration, "la régression a été terrible" depuis 2007 : "les amis du pouvoir ont été servis, les pressions constantes, les tentatives d'instrumentalisation incessantes". Le projet du candidat socialiste prévoit ainsi de durcir "les dispositifs anticoncentration, en fixant des plafonds d'audience par groupe". M. HOLLANDE propose des critères d'audience cumulée afin de préserver la diversité des acteurs. Pour les entreprises bénéficiant de la commande publique "des seuils de participation aux groupes audiovisuels ou de presse devraient être strictement limités et surveillés".

**Garantir l'indépendance des rédactions**

Interrogé en avril par l'Association de préfiguration d'un conseil de presse (APCP), présidée par M. Yves AGNES, M. François HOLLANDE annonce que "chaque entreprise de presse (TV, radio, presse écrite, presse en ligne) sera soumise à de nouvelles obligations : la reconnaissance juridique de l'équipe rédactionnelle ; la définition d'une charte éditoriale et déontologique précise énonçant les garanties d'indépendance éditoriale et les engagements souscrits à l'égard des lecteurs par tous ceux qui concourent à la publication".

A "La Tribune", Mme Aurélié FILIPPETTI, avait déclaré également souhaiter "(rétablir) l'indépendance des médias, qui doit être absolue". "En pratique, les équipes rédactionnelles -par exemple via les Sociétés de journalistes- devront être dotées d'un statut juridique et représentées au conseil d'administration", explique-t-elle.

**Protection des sources des journalistes : la loi "sera modifiée pour que leur protection soit mieux assurée"**

La loi relative à la protection des sources des journalistes "sera modifiée pour que leur protection soit mieux assurée", avait déclaré M. HOLLANDE le 6 février 2012 lors d'une soirée-débat sur la justice à Paris. Adoptée fin 2009, le texte précise qu'il "ne peut être porté atteinte directement ou indirectement au secret des sources que si un impératif prépondérant d'intérêt public le justifie et si les mesures envisagées sont strictement nécessaires et proportionnées au but légitime poursuivi. Cette atteinte ne peut en aucun cas consister en une obligation pour le journaliste de révéler ses sources". Plusieurs affaires récentes ont toutefois montré les limites du dispositif en vigueur puisque la notion d'intérêt public n'a pas été précisément définie. Mme Aurélié FILIPPETTI avait expliqué que le président socialiste s'inspirerait de la loi belge, une des plus protectrices en la matière puisqu'elle prévoit que les sources d'informations ne peuvent être livrées "qu'à la requête du juge, si elles sont de nature à prévenir la commission d'infractions constituant une menace grave pour l'intégrité physique d'une ou de plusieurs personnes".

**Audiovisuel public : les présidents de l'audiovisuel public seront "désignés par une autorité indépendante et non plus par le chef de l'Etat"**

La loi du 5 mars 2009 sur les sociétés de l'audiovisuel public a instauré l'une des réformes emblématiques du quinquennat de M. SARKOZY. Interrogé pendant la campagne par les Sociétés de journalistes de France 2, France 3, Radio France, RFI et France 24, le candidat socialiste a exposé son programme pour l'avenir de France Télévisions, Radio France, ou encore l'Audiovisuel extérieur de la France (AEF).

Ainsi, M. HOLLANDE a estimé que son mandat serait l'occasion de "mettre un terme aux dérives interventionnistes encouragées par le candidat sortant", tout en définissant quelques missions, en particulier pour France Télévisions. Ainsi, les dirigeants de France Télévisions doivent élaborer "une définition claire du projet éditorial, du rôle de chaque chaîne existante", et notamment celui de France 4, M. HOLLANDE appelant de ses vœux "la création d'une chaîne jeunes et jeunes adultes" sur ce canal. Ils devraient aussi fournir "un bilan de la plateforme d'information qui vient d'être lancée, et des autres développements numériques", et dresser la liste des "mesures qu'ils comptent mettre en œuvre pour que la priorité soit donnée à "l'audace créative"".

Concernant la nomination des présidents-directeurs généraux des sociétés de programmes de l'audiovisuel public, mesure très critiquée dans la réforme de 2009, M. HOLLANDE propose que les présidents de ces sociétés soient "désignés par une autorité indépendante et non plus par le chef de l'Etat", à savoir le Conseil supérieur de l'audiovisuel.

**"Je ne supprimerai pas la publicité en journée"**

Autre mesure emblématique de la réforme de 2009, la suppression de la publicité entre 20 heures et 6 heures sur les antennes de France Télévisions. Censée devenir totale fin 2011, cette mesure s'est vue imposer un moratoire au moins jusqu'en 2016, compte tenu de la dégradation du contexte économique mondial et de l'état des finances publiques. Sur ce sujet, pour M. HOLLANDE, c'est le statu quo qui prime. "Je ne supprimerai pas la publicité en journée, sauf sur la chaîne jeunesse que j'appelle de mes vœux", a-t-il ainsi déclaré, précisant qu'en soirée, "l'absence totale ou partielle de publicité sera maintenue".

Plus globalement, concernant le financement de l'audiovisuel public, M. HOLLANDE, a précisé ses intentions quant à la contribution à l'audiovisuel public : "je maintiendrai l'indexation de la redevance sur l'inflation et, si cela s'avère nécessaire, j'élargirai son assiette aux résidences secondaires", a-t-il ainsi indiqué.

**Préserver l'originalité du financement du cinéma français**

Lors de son intervention au Cirque d'hiver, M. François HOLLANDE s'en était pris à l'attribution de six nouvelles fréquences pour des chaînes de TNT HD. "En matière audiovisuelle se développent des chaînes, aujourd'hui, qui n'ont aucune obligation de financement de la création, et qui en plus affaiblissent toutes les autres qui ont cette contrainte, ou plus exactement ce devoir. Sont attribués six nouveaux canaux à quelques semaines de l'élection présidentielle, dans des conditions contestables et que je n'accepte pas. Ce sera une nouvelle fois à la puissance publique de faire en sorte qu'il y ait les mêmes obligations pour les mêmes chaînes dès lors qu'elles bénéficient des mêmes supports", avait fustigé M. HOLLANDE qui s'était également inquiété du financement du cinéma et du sport en raison de l'arrivée d'Al-Jazira : "Nous devons veiller aussi au financement du cinéma, qui doit tant aux chaînes publiques et à Canal +. Et méfions-nous qu'autour du financement du sport, il y ait une atteinte qui touche la chaîne cryptée et qui ensuite, faute de moyens, réduise son soutien au cinéma."

Il avait aussi souligné "l'originalité du financement du cinéma français, le rôle du Centre national du cinéma qui doit être préservé, garanti, ainsi que ses ressources". "Avec également la chronologie des médias qui doit être absolument préservée si nous voulons éviter qu'il y ait une confusion dans les règles de financement", avait dit M. HOLLANDE.

**Pour un moratoire sur la fusion entre Radio France Internationale (RFI) et France 24**

Sur le sujet de l'Audiovisuel Extérieur de la France (AEF), M. François HOLLANDE souhaite revenir sur la fusion récente entre Radio France Internationale (RFI) et France 24. Le candidat a signé en ce sens en début d'année, aux côtés d'une centaine de personnalités, la pétition lancée par les salariés de RFI et demandant l'arrêt de cette fusion mais aussi "le maintien de RFI, dans sa dimension multilingue, multiculturelle, en tant que radio internationale publique de la France".

Cette fusion, engagée rappelons-le, dans le cadre de la réforme de l'Audiovisuel Extérieur de la France voulue par M. Nicolas SARKOZY dès son élection, a été plusieurs fois retardée par les syndicats de la station qui ont mené une intense bataille juridique et ont assigné plus d'une trentaine de fois la direction depuis 2009. L'hiver dernier, M. HOLLANDE avait déjà apporté son "total soutien" au personnel de RFI alors en grève. Finalement, la fusion a été définitivement entérinée le 13 février dernier à la suite des Assemblées générales extraordinaires de l'AEF, de France 24, RFI et Monte Carlo Doualyia, malgré l'opposition de plusieurs parlementaires de

gauche, notamment Mmes Marie-George BUFFET et Martine MARTINEL, respectivement député (GDR) de la Seine-Saint-Denis et député (PS) de la Haute-Garonne, fortement impliqués sur le sujet et auprès desquelles M. HOLLANDE pourra trouver un soutien.

Désormais élu, M. HOLLANDE devrait proposer dans un premier temps un moratoire sur la fusion. Celui-ci pourrait être demandé rapidement, probablement par son ministre de la Culture et de la Communication via la voie réglementaire. Une décision justifiée car "rien ne serait en effet plus détestable que d'accepter le fait accompli" explique à "La Correspondance de la Presse" M. Patrick BLOCHE, en charge de l'audiovisuel dans l'équipe de M. HOLLANDE. Pour le député PS de Paris, la fusion a été menée en effet à marche forcée par M. de POUZILHAC et "tout a été fait pour pouvoir empêcher de revenir en arrière". L'objectif de ce moratoire est donc de pouvoir faire un état des lieux "juridique et financier" de l'AEF et de stopper temporairement le déménagement de RFI déjà entamé à côté du bâtiment de France 24 à Issy-les-Moulineaux. Le nouveau président de la République souhaite également pouvoir rendre autonome TV5 Monde, aujourd'hui détenue à 49 % par l'AEF, et rapprocher RFI de Radio France.

### **La RNT pourrait aboutir en 2013**

Quant au chantier de la Radio Numérique Terrestre (RNT), M. HOLLANDE pourrait le voir aboutir dès le début de l'année 2013. Le nouveau chef de l'Etat ne s'est pourtant guère exprimé sur ce dossier ces derniers mois, à l'instar de M. SARKOZY. Le projet, rappelons-le, est inscrit dans la loi du 5 mars 2007 relative "à la modernisation de la diffusion audiovisuelle et à la télévision du futur". Bloqué depuis 2009 par l'opposition des quatre grands groupes radiophoniques privés qui composent le Bureau de la Radio (RTL, Lagardère Active, NextRadioTV, NRJ) ainsi que par deux rapports commandés à des personnalités des médias ayant plaidé pour un moratoire sur son lancement, faute de modèle économique, le CSA a récemment relancé son appel à candidatures et espère que les premières stations en RNT émettront dès le début 2013. "Il faut que la radio numérique aboutisse" plaide M. BLOCHE, au nom de M. HOLLANDE arguant notamment qu'"il y a une inégalité territoriale qui doit disparaître". Et d'ajouter : "On a que trop tardé sur ce sujet".

### **"Il est nécessaire de renforcer l'indépendance du CSA"**

A l'Association de préfiguration d'un conseil de presse (APCP), M. François HOLLANDE rappelle qu'il s'est prononcé à plusieurs reprises pour renforcer les attributions du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA). "Il est nécessaire de renforcer l'indépendance du CSA en en faisant une autorité de régulation de l'audiovisuel rénovée, aux pouvoirs de sanction étendus, et composée de personnalités incontestables (et) compétentes". Aux SDJ de l'audiovisuel public, M. HOLLANDE avait annoncé que la gouvernance du CSA serait modifiée, puisque ses membres seraient "désignés par l'Assemblée nationale et le Sénat, après avis conforme de leurs commissions des affaires culturelles respectives statuant à la majorité des 3/5<sup>es</sup>".

### **HADOPI : préparer l'Acte II de l'exception culturelle**

Sur l'avenir de la création, M. HOLLANDE estime que l'exception culturelle française, est confrontée à un nouveau défi, celui du numérique. Et pour répondre à ce défi, l'une des premières mesures de son mandat serait de mettre en place, dès cet été, une "commission de préparation de l'Acte II de l'exception culturelle", durant la session extraordinaire du Parlement (3 juillet-2 août 2012). Ainsi, comme l'avaient indiqué les membres de l'équipe de M. HOLLANDE, en cas de victoire, la loi ayant instauré la Haute Autorité pour la diffusion des œuvres et la protection des droits sur Internet (HADOPI) serait abrogée à l'issue d'une "courte" phase de concertation "formalisée, en associant les associations d'internautes et de consommateurs". Durant cette concertation, les travaux de l'instance seraient suspendus.

"L'Acte II de l'exception culturelle" voulu par M. HOLLANDE repose sur trois piliers : le développement massif de l'offre légale, la lutte contre la contrefaçon commerciale et l'élargissement des sources de financement. Le candidat socialiste entend consacrer la répression sur les échanges marchands illégaux de biens culturels. M. HOLLANDE n'est en revanche pas favorable à un dispositif de licence globale parce qu'il mettrait à contribution "des gens qui n'utilisent pas forcément les contenus auxquels on leur donne accès". Les "usagers vont participer au financement de la création via les plateformes légales sur lesquelles ils vont payer des œuvres ou des abonnements, ou via des plateformes gratuites financées par la publicité", avait expliqué Mme Aurélie FILIPPETTI, responsable du pôle thématique "Culture, audiovisuel, médias" dans l'équipe de campagne. Les fabricants de matériel, les fournisseurs d'accès et les plateformes comme Google ou Amazon seraient eux aussi mis à contribution.

Enfin, M. HOLLANDE a proposé d'étendre au flux la rémunération pour copie privée, avec l'idée "d'abaisser les taux et d'élargir l'assiette". En matière de cinéma, le PS veut aussi maintenir le principe de la chronologie des médias.

### Pour un taux réduit de TVA de tous les biens culturels quels qu'en soient les supports

A plusieurs reprises, et notamment lors de son discours au Cirque d'Hiver, M. François HOLLANDE a déclaré qu'il proposerait "d'aligner au niveau du taux réduit de TVA la taxation de tous les biens culturels, quels qu'en soient les supports".

Il s'est en outre dit favorable à un passage au taux de TVA à 2,1 % pour la presse en ligne. "Il est bien évident que le bilan d'un fonds d'aide au développement de la presse en ligne ne peut être que très décevant alors que parallèlement, la presse en ligne supporte un taux de TVA de 19,6 %", avait-il détaillé aux "Clés de la Presse". Il est toutefois conscient que "cela ne pourrait résulter que d'une décision à l'unanimité des membres de l'Union, dont certains, non des moindres, tels que l'Allemagne, opposent actuellement un veto". "Soulignons que plusieurs Etats membres se sont ralliés à la position française et que le parlement européen vient d'adopter une résolution sur la TVA soutenant le principe de neutralité de la TVA pour la presse. Il est donc bien évident que nous continuerons à nous battre pour un taux de TVA identique pour la presse papier et la presse en ligne", concluait-il.

### Numérique : couvrir le territoire entier en très haut débit d'ici 10 ans

Dans ses 60 engagements pris auprès des Français, M. HOLLANDE a promis de "couvrir le territoire entier en très haut débit d'ici 10 ans". Le plan engagé ces dernières années prévoit que tous les foyers français soient couverts en très haut débit fixe en 2025. La question du financement reste ouverte. Le projet socialiste coûterait entre "25 et 30 milliards d'euros", avait précisé Mme Fleur PELLERIN, responsable du pôle thématique "Economie numérique" dans l'équipe de campagne. M. HOLLANDE souhaite organiser le déploiement "avec les collectivités locales et l'industrie". Dans le cadre du "grand emprunt" pour les investissements d'avenir, deux milliards d'euros ont été prévus pour les infrastructures d'accès à internet en très haut débit au titre du Fonds national pour la société du numérique (FSN), dont un milliard sous la forme de prêts aux opérateurs. Le cadre général du déploiement du très haut débit a été défini dans la loi de modernisation de l'économie adoptée à l'été 2008. Il prévoit une mutualisation des réseaux entre opérateurs privés dans les zones denses ou moyennement denses. Parallèlement, 100 millions d'euros sont investis dans des projets de recherche et développement sur les solutions satellitaires pour la couverture des zones moins denses. Enfin, les collectivités locales peuvent obtenir un cofinancement de leurs réseaux d'initiative publique (RIP) pour les zones rurales ou reculées

(environ 40 % du territoire). En juillet 2011, le gouvernement a mis en place un "premier guichet de subventions de 900 millions d'euros". Le FSN est en fait une préfiguration du Fonds d'aménagement numérique du territoire (FANT) créé par la loi du 17 décembre 2009 relative à la lutte contre la fracture numérique dont l'abondement en ressources n'a toujours pas été précisé.

### **Gouvernance d'internet : maintien du Conseil national du numérique**

Si le candidat ou sa conseillère numérique sont restés discrets sur l'incarnation que le nouveau président entend donner à sa politique numérique au sein du futur gouvernement, Mme PELLERIN avait indiqué que M. HOLLANDE maintiendrait le Conseil national du numérique (CNNum) institué par le président sortant, tout en promettant d'ouvrir sa composition aux ayants droit et aux consommateurs, pour remédier à "un problème de représentativité", mais aussi de revoir les modalités de saisine.

### **Fiscalité du numérique : faire mieux contribuer les géants d'internet**

Dans une lettre adressée au Collectif numérique, M. HOLLANDE avait insisté sur sa volonté de "mettre fin à cette injustice qui veut que les géants d'internet ne paient qu'une faible part de leurs impôts en France alors qu'ils y exercent une activité économique florissante". Il indiquait alors vouloir privilégier la "voie européenne" en renégociant les conventions internationales "qui organisent cette évasion fiscale", tout en travaillant à une "solution nationale en complément". Il souhaite ainsi que les géants d'internet contribuent à la création française.

### **Intermittents du spectacle**

Présentant en janvier à Nantes ses orientations en matière de politique culturelle, M. HOLLANDE s'était engagé à sanctuariser le budget de la culture durant le prochain quinquennat", en y ajoutant les dimensions portées par les autres ministères concernés : Education, Industrie pour le numérique, Economie pour la fiscalité, Affaires étrangères pour l'action culturelle à l'international. M. HOLLANDE a en outre appelé de ses vœux un nouvel équilibre entre les moyens donnés aux grandes institutions, et un nouveau modèle qui passera par un contrat entre l'Etat et les collectivités locales.

Evoquant le spectacle vivant, il a annoncé vouloir faire voter une loi d'orientation qui "fixera les objectifs, sécurisera les financements et mobilisera tous les partenaires", loi qui sera précédée d'"un grand débat (...) avec l'ensemble de la profession. A ce propos, il avait également indiqué vouloir reprendre "le chantier du Centre national de la musique, pour en faire un outil au service de la diversité culturelle et de l'ensemble du spectacle vivant et pas seulement de la musique enregistrée". Si lutter contre la précarité du métier est une nécessité, "la question des intermittents du spectacle et du financement de leur régime reste posée", avait-il relevé. Alors que la convention Unedic et ses annexes 8 et 10, arrivent à échéance fin 2013, "il conviendra de préparer dès 2012 le rendez-vous, le prochain ministre de la Culture devra être en position de médiateur et d'accompagnement pour le règlement, je l'espère définitif, de cette question", avait précisé M. HOLLANDE.

### **Retour au taux de TVA à 5,5% pour le livre**

Lors de son déplacement à Nantes en janvier dernier M. HOLLANDE avait annoncé qu'il "reviendrait sur la TVA qui a été portée de 5,5 % à 7 % sur les livres comme sur la billetterie", estimant par ailleurs que "la loi sur le prix unique du livre (était) un moyen de préserver le réseau des libraires". "Il faudra se battre pour le prix unique du livre numérique", avait-il déclaré au Cirque d'Hiver, soulignant "combien il faudra agir au niveau européen pour préserver cette exception.

## Rétablir l'autorité du ministère de la Culture

Dans plusieurs de ses interventions, M. HOLLANDE a évoqué le ministère de la Culture. Ainsi lors de son discours prononcé à Nantes, avait-il tout d'abord tenu à réaffirmer l'importance, à ses yeux, de l'implication de l'Etat qu'il ne veut pas voir s'effacer au profit des collectivités. La "priorité majeure" que doit être la culture doit se retrouver dans son budget, a-t-il par ailleurs fait valoir. Se refusant à parler en "taux de progression", il avait affirmé que "le budget de la culture sera entièrement sanctuarisé durant le prochain quinquennat", en y ajoutant les dimensions portées par les autres ministères concernés : Education, Industrie pour le numérique, Economie pour la fiscalité, Affaires étrangères pour l'action culturelle à l'international. Il avait également, lors de son intervention au Cirque d'Hiver, affirmé qu'il "commencerai(t) par rétablir l'autorité du ministère de la Culture" pour "promouvoir la création" et favoriser la "démocratisation culturelle".

Le président élu devra "dissiper le climat intolérable" entre médias et responsables politiques, selon RSF

Indépendamment de l'issue du scrutin présidentiel, l'association Reporters sans frontières (RSF) a dès vendredi estimé que le président élu "aura la responsabilité de dissiper le climat intolérable distillé par les multiples déclarations agressives à l'égard de la presse". Les derniers jours de campagne auront été émaillés de multiples tensions entre médias et responsables ou militants politiques, les seconds accusant les premiers de "parti-pris". La veille, à la fin du dernier meeting de campagne de M. Nicolas SARKOZY à Toulon, deux journalistes de la chaîne d'information en continu BFM TV, Mme Ruth ELKRIEF et M. Thierry ARNAUD, avaient été pris à partie par des militants UMP, contraignant la rédaction à interrompre son direct pendant quelques minutes. Un autre incident était survenu le 1<sup>er</sup> mai entre militants UMP et une journaliste de Médiapart violemment prise à partie. Mais les tensions touchent aussi l'autre côté de l'échiquier politique comme en témoigne un accrochage entre un journaliste du "Petit journal" de Canal+ et le candidat du Front de gauche Jean-Luc MELENCHON dans le cortège du 1<sup>er</sup> mai. "Ce sont des animateurs et pas des journalistes qui font dans la provocation", s'est justifié vendredi M. MELENCHON dont les relations avec l'équipe de cette émission sont difficiles depuis longtemps. Pour l'historien Patrick EVENO, "les politiques croient qu'ils vont avoir une belle image grâce aux médias. Dès qu'ils s'aperçoivent que les réalités, les sondages, ne sont pas ce qu'ils espèrent, ils se retournent contre les messagers en disant : 'c'est la faute aux journalistes si les Français se retournent contre moi'".

## M. Jean-François COPE dénonce la complaisance des médias

"De tels actes étaient pourtant prévisibles, tant l'ensemble de la profession a été désignée comme cible", observe RSF. Vendredi matin, au micro d'Europe 1, M. SARKOZY avait "condamné toute personne qui s'en prendrait verbalement à un journaliste", tout en comprenant "l'attitude des gens qui sont exaspérés par une forme d'intolérance et de parti-pris". "La presse est libre. Je n'ai jamais attaqué la presse. Je dis simplement que lorsqu'il y a un certain systématisme, il y a certains (...) qui considèrent que l'équilibre n'est pas forcément toujours respecté", a-t-il renchéri. Parallèlement, lors d'une rencontre avec des militants UMP de Paris, le secrétaire général de l'UMP, M. Jean-François COPE, s'en était pris également vendredi aux médias "complaisants" qui ont noué selon lui "une alliance objective" avec M. François HOLLANDE pour "brûler celui qu'ils avaient adoré". "Je ne vais pas continuer de tolérer un tel déni", avait-il averti. "Il n'est pas normal que lorsque M. Axel KAHN explique que notre rassemblement au Trocadéro était comparable à Nuremberg cela n'ait pas fait une affaire médiatique majeure, alors que le moindre des mots malheureux que